Corrigés des exercices : La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation (première) à télécharger en PDF

Corrigé des exercices – Première

Voici les corrigés des exercices d'histoire de première sur « La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation ». Chaque réponse est rédigée et expliquée, afin que tu comprennes la méthode et pas seulement le résultat. Cherche d'abord seul les exercices du chapitre, puis compare tes réponses.

Exercice 1 : Définir les notions clés

1. La nation est la communauté des citoyens égaux en droits, dont émane tout pouvoir. La souveraineté nationale est le principe selon lequel l'autorité appartient à la nation, qui l'exerce par ses représentants. Le plébiscite est un vote par lequel le peuple répond par oui ou par non à une question posée par le pouvoir. La levée en masse (23 août 1793) est la mobilisation de tous les hommes valides pour défendre la patrie. 2. Le citoyen actif paie une contribution directe d'au moins trois journées de travail et peut voter ; le citoyen passif, trop pauvre, n'a pas le droit de vote.

Exercice 2 : Placer les événements dans l'ordre

(c) serment du Jeu de paume (20 juin 1789) ; (e) fête de la Fédération (14 juillet 1790) ; (b) Valmy (20 septembre 1792) ; (f) 18 brumaire (9 novembre 1799) ; (d) Code civil (21 mars 1804) ; (a) sacre de Napoléon (2 décembre 1804) ; (g) Waterloo (18 juin 1815).

Exercice 3 : Vrai ou faux ? Justifie

(1) Faux : le serment du Jeu de paume (20 juin 1789) précède la prise de la Bastille (14 juillet). (2) Vrai : l'armée de Kellermann et de Dumouriez arrête les Prussiens du duc de Brunswick. (3) Faux : l'article 213 impose l'obéissance de la femme à son mari. (4) Vrai : au sacre, le 2 décembre 1804, Napoléon prend lui-même la couronne et la pose sur sa tête.

Exercice 4 : Analyser Sieyès : la nation et le tiers état

1. Le document est un extrait d'une brochure politique publiée en janvier 1789 par l'abbé Sieyès, quelques mois avant les États généraux, dans un moment où l'on discute du vote par ordre ou par tête. 2. Les trois questions sont : qu'est-ce que le tiers état ? (tout) ; qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? (rien) ; que demande-t-il ? (à y devenir quelque

chose). 3. « Avant elle et au-dessus d'elle il n'y a que le droit naturel » : la nation n'a pas de supérieur, pas même le roi. 4. Si le tiers état est « tout », les privilèges de la noblesse et du clergé n'ont plus de justification. 5. L'idée que la nation est la source de la loi (« elle est la loi elle-même ») sera reprise par l'article 3 de la Déclaration.

Exercice 5 : Lire la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

1. Texte fondamental adopté par l'Assemblée nationale constituante le 26 août 1789, placé ensuite en tête de la Constitution de 1791. 2. Article 1er : liberté et égalité en droits ; article 3 : la souveraineté réside dans la nation ; article 6 : la loi est la même pour tous et tous les citoyens sont admissibles aux emplois selon leurs talents. 3. La loi n'est plus la volonté du roi mais celle de la nation, à laquelle chaque citoyen peut participer directement ou par ses représentants. 4. Sous l'Ancien Régime, le roi tient son pouvoir de Dieu ; en 1789, le pouvoir vient de la nation. 5. Les citoyens « passifs » (pauvres), les femmes et les esclaves des colonies.

Exercice 6 : La nuit du 4 août 1789

1. Il s'agit du premier article des décrets pris à partir de la nuit du 4 août 1789, au moment où les campagnes sont en proie à la Grande Peur et où des châteaux sont attaqués. 2. Elle « détruit entièrement le régime féodal ». 3. Sont abolis sans indemnité les droits liés à la servitude personnelle ou à la mainmorte ; les autres droits, féodaux et censuels, doivent être rachetés. 4. Pour apaiser les paysans et ramener l'ordre. 5. La nation est formée de citoyens égaux : les privilèges des seigneurs et des ordres sont supprimés.

Exercice 7 : Confronter Sieyès et la Déclaration

1. Document 1 : extrait de la brochure de Sieyès, janvier 1789 ; document 2 : article 3 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée par l'Assemblée le 26 août 1789. 2. Dans les deux, la nation est la source de toute autorité : « la nation existe avant tout, elle est l'origine de tout » ; « le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation ». 3. Le premier est l'opinion d'un auteur ; le second a été voté par une assemblée de représentants et s'impose à tous. 4. En sept mois, l'idée d'un publiciste devient un article de la Constitution : la Révolution transforme une pensée politique en droit.

Exercice 8 : Comparer l'égalité proclamée et l'égalité du Code civil

1. Document 1 : article 1er de la Déclaration (1789) ; document 2 : articles 213 et 214 du Code civil (21 mars 1804). 2. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. 3. La femme doit obéissance à son mari et le suivre là où il réside. 4. Les femmes mariées restent soumises à l'autorité de leur mari, ce qui contredit le principe d'égalité ; il en est de même des esclaves. 5. Les rédacteurs du Code, des hommes issus de la bourgeoisie, ont

voulu rétablir l'autorité du père de famille, jugée garante de l'ordre social.

Exercice 9 : Le Premier consul et les pouvoirs

1. Extrait de la Constitution de l'an VIII (13 décembre 1799), rédigée après le coup d'État du 18 brumaire. 2. Bonaparte (premier), Cambacérès (second) et Lebrun (troisième) ; dix ans, avec rééligibilité indéfinie. 3. Il promulgue les lois et nomme et révoque les conseillers d'État, ministres, ambassadeurs, officiers, administrateurs locaux. 4. Les autres consuls ne pèsent presque rien ; tout dépend de Bonaparte, tandis que le vocabulaire républicain est conservé. 5. Il ne peut que ratifier par plébiscite des textes préparés par d'autres.

Exercice 10 : La propriété dans le Code civil

1. Article 544 du Code civil promulgué le 21 mars 1804. 2. C'est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue. 3. Il ne faut pas en faire un usage prohibé par les lois ou les règlements. 4. Les propriétaires, notamment les paysans et les bourgeois qui ont acheté des biens nationaux. 5. L'article garantit définitivement les ventes de biens de l'Église et des émigrés faites depuis 1789 : les acquéreurs ne peuvent plus être dépossédés.

Exercice 11 : Un moment d'unité : la fête de la Fédération

1. Estampe coloriée gravée par Helman d'après Charles Monnet, représentant la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 au Champ-de-Mars. 2. Au premier plan, des spectateurs aux bras levés ; au centre, l'autel de la patrie sur une estrade ; à droite, la tribune à baldaquin du roi ; au fond, un arc de triomphe provisoire. 3. Les gardes nationaux et les délégués des départements, les fédérés. 4. Le roi est sur une tribune sous un dais, mais il est un acteur parmi d'autres devant l'autel. 5. Elle célèbre l'unité de la nation et la réconciliation avec le roi, au service de la Constitution.

Exercice 12 : La prise de la Bastille

1. Aquarelle de Jean-Pierre Houël, qui montre la prise de la forteresse royale le 14 juillet 1789. 2. Au centre, l'arrestation du gouverneur de Launay ; autour, des soldats, des gardes françaises et des Parisiens armés ; la forteresse domine l'arrière-plan. 3. En ralliant le peuple de Paris, l'événement empêche le roi de dissoudre l'Assemblée par la force. 4. La Bastille symbolise l'arbitraire royal ; mais le 14 juillet 1790 (Fédération) a aussi pesé dans le choix de la date en 1880.

Exercice 13 : Valmy dans la peinture

1. Tableau d'Horace Vernet, peint en 1826, qui représente la bataille du 20 septembre 1792. 2. Trente-quatre ans : ce n'est pas un témoignage direct mais une mise en scène sous la Restauration, où la victoire de Valmy est mise en valeur par le futur Louis-Philippe, présent à la bataille. 3. À gauche, le moulin de Valmy ; au centre et au premier plan, des officiers à cheval et un cheval mort ; au fond, de longues lignes de soldats et la fumée des canons. 4. Parce qu'une armée de citoyens a arrêté une armée de métier, et parce que les soldats auraient crié « Vive la nation ! ».

Exercice 14 : Sacre ou couronnement ? Lire un tableau de David

1. Tableau monumental de Jacques-Louis David, peint entre 1805 et 1807, qui représente le sacre du 2 décembre 1804 à Notre-Dame. 2. Au centre, debout ; il s'apprête à couronner Joséphine, la couronne en main, après s'être lui-même couronné. 3. Pie VII est assis derrière, à l'arrière-plan, simple témoin. 4. Un pouvoir fondé sur la volonté de Napoléon, non sur l'Église. 5. David a embelli et arrangé la scène (par exemple la mère de l'empereur, absente de la cérémonie, y figure) pour servir la propagande impériale.

Exercice 15 : Napoléon, empereur : l'image du pouvoir

1. Portrait officiel de Napoléon sur son trône impérial par Ingres, 1806, musée de l'Armée. 2. Couronne de lauriers, sceptre, main de justice, aigle impérial et manteau d'hermine. 3. Il reprend les codes du portrait de Charlemagne et des rois (hermine, sceptre) pour légitimer un pouvoir né d'une révolution. 4. Un souverain solennel, légitimé par sa gloire militaire et le vote du peuple.

Exercice 16 : Lire la page de titre du Code civil

1. Page de titre de l'édition originale du Code civil des Français (1804). 2. Le titre préliminaire sur la publication et l'application des lois, l'article 1er, la mention « décrété le 14 ventôse an XI, promulgué le 24 du même mois ». 3. Le Premier consul promulgue les lois : la loi vient de lui, d'où le pouvoir personnel. 4. Il unifie le droit pour toute la France et sera étendu à l'Europe.

Exercice 17 : Mirabeau : un orateur de la Révolution

1. Portrait gravé du comte de Mirabeau (1749-1791). 2. Élu par le tiers état d'Aix-en-Provence, il tient tête, le 23 juin 1789, au grand maître des cérémonies venu faire sortir les députés. 3. Il défend une monarchie constitutionnelle et négocie secrètement avec la cour. 4. Il incarne le passage de la sujétion à la citoyenneté : l'Assemblée ne cède qu'à la force.

Exercice 18 : Lire un tableau statistique : la France et son Empire

1. 130 - 83 = 47 départements de plus, annexés surtout en Belgique, Rhénanie, Italie et Pays-Bas. 2. Environ 44 - 29 = 15 millions de sujets étrangers, soit environ un tiers. 3. L'Empire est un ensemble multinational dominé par la France, ce qui explique la résistance des peuples soumis. (Les chiffres de population sont des ordres de grandeur.)

Exercice 19 : Carte : l'Europe de Napoléon

1. A : Paris ; B : Madrid ; C : Austerlitz ; D : Iéna ; E : Waterloo ; F : Moscou ; G : Vienne. 2. L'Empire comprend la France élargie à la Belgique, aux Pays-Bas, à la Rhénanie, au nord-ouest de l'Italie et à l'Illyrie. 3. Le royaume d'Italie, la Confédération du Rhin, le duché de Varsovie, Naples, l'Espagne. 4. Seuls la Grande-Bretagne, la Russie, la Suède et le Portugal échappent à son contrôle.

Exercice 20 : Carte : la campagne de Valmy

1. A : Paris ; B : Valmy ; C : Verdun ; D : Longwy ; E : Coblence ; F : Jemappes. 2. Venue de Coblence, l'armée prussienne passe par le Luxembourg, prend Longwy puis Verdun et marche vers la Champagne. 3. La Champagne est la voie d'accès la plus directe à Paris depuis la Lorraine.

Exercice 21 : Frise : de 1789 à 1815

1789 : (d) ; 1790 : (e) ; 1792 : (a) ; 1799 : (c) ; 1804 : (f) ; 1815 : (b). Entre le 14 juillet 1790 et le 20 septembre 1792, il s'écoule environ 2 ans et 2 mois.

Exercice 22 : Frise : les régimes politiques

(1) 1791-1792 ; (2) 1792-1795 ; (3) 1795-1799 ; (4) 1799-1804 ; (5) 1804-1814 (puis Cent-Jours en 1815).

Exercice 23 : Mini-enquête : la Marseillaise et le 14 juillet

1. Rouget de Lisle compose le « Chant de guerre pour l'armée du Rhin » à Strasbourg en avril 1792 ; il est chanté par les fédérés marseillais à Paris. 2. La Convention en fait l'hymne national le 14 juillet 1795 ; il est de nouveau officiel en 1879. 3. La loi du 6 juillet 1880 fait du 14 juillet la fête nationale. Fiche : auteur Rouget de Lisle, date 1792, circonstance guerre contre l'Autriche, sources Gallica et Assemblée nationale.

Exercice 24 : Vocabulaire de la Révolution

(1) c ; (2) b ; (3) a ; (4) d ; (5) e.

Exercice 25 : Question problématisée : de la souveraineté du roi à celle de la nation

En 1789, la souveraineté passe du roi à la nation : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen affirme, dans son article 3, que « le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation ». Cette idée se manifeste d'abord par l'union des Français, comme à la fête de la Fédération du 14 juillet 1790, où le roi jure fidélité à la Constitution.

Elle se confirme à Valmy, le 20 septembre 1792, quand des soldats citoyens arrêtent l'armée des rois en criant « Vive la nation ! » : la République est proclamée le lendemain. Mais la souveraineté nationale est vite confisquée : en 1799, la Constitution de l'an VIII donne au Premier consul le droit de nommer les ministres et les fonctionnaires, et le peuple ne vote plus que par plébiscite. Ainsi la nation devient, en dix ans, d'abord la source de tout pouvoir, puis un simple appui du pouvoir personnel de Bonaparte.

Exercice 26 : Récit : Mirabeau et le 23 juin 1789

Le 23 juin 1789, Louis XVI réunit les trois ordres à Versailles. Il ordonne de siéger séparément, c'est-à-dire de voter par ordre, et casse les décisions du tiers état. Mais, après son départ, les députés du tiers ne bougent pas. Quand le marquis de Dreux-Brézé rappelle l'ordre du roi, le comte de Mirabeau lui répond que l'Assemblée est là par la volonté du peuple et n'en sortira que par la force. Quelques jours plus tôt, le 20 juin, les députés avaient prêté le serment du Jeu de paume. Le roi finit par céder ; le 27 juin, il invite les ordres à se joindre à l'Assemblée nationale. La souveraineté commence à changer de camp.

Exercice 27 : Je vérifie mes connaissances

1. L'ensemble des citoyens égaux en droits, source de la souveraineté. 2. Elle détruit les privilèges féodaux et rend les Français égaux devant la loi. 3. Les préfets, la Banque de France, les lycées, la Légion d'honneur, le Concordat. 4. Il unifie le droit et pose l'égalité civile, avec des limites pour les femmes. 5. Les conquêtes imposent des impôts, la conscription et la domination française, ce qui pousse les peuples à défendre leur propre nation (Espagne, Allemagne, Russie).